

comme nous allons vers des temps difficiles, nous allons nous heurter aux réalités mêmes de la vie. Rien ne nous est offert sur plateau d'argent; on n'obtient ni ne mérite quelque chose qu'on n'a pas plus ou moins gagné. (*Exclamations*)

L'hon. M. Rowe: Mes amis rient et il semble que certains d'entre eux ne comprennent pas ces propos.

Une voix: C'est tout simplement que quelqu'un dans notre coin a fait une bonne blague.

L'hon. M. Rowe: Je suis heureux de voir que les députés peuvent plaisanter; je suis heureux de constater qu'ils ont le sens de l'humour car ils en ont bien besoin. Je me demande parfois ce qui inquiète tellement ces gens. Le sort de l'ouvrier nous préoccupe tous. Il est le cœur et l'âme du pays. Personne n'a plus de sympathie que j'en ai pour l'ouvrier. Je ne le cède sous ce rapport à personne en cette enceinte. En réalité j'ai essuyé une défaite politique à cause de l'intérêt que je porte aux ouvriers. J'ai eu des ennuis dans l'industrie parce que je m'intéresse aux ouvriers.

Les ouvriers du Canada sont bien au courant de ce que vient de dire l'honorable représentant de Peace-River (M. Low). L'honorable député trouvait amusant de voir ceux qui se sont parés pendant tant d'années du manteau du libre-échange s'agiter et se tortiller maintenant de diverses façons, s'efforçant de protéger de nouveau ces gens. Sont-ce là ceux qui ont soutenu que les industriels exploitaient les ouvriers? Sont-ce là ceux qui ont évoqué trusts et monopoles et qui réclament tous les jours des avantages nouveaux pour les travailleurs? Comment pouvez-vous affirmer que vous pouvez leur accorder davantage, tout en achetant les marchandises de pays qui leur donnent si peu? Prenez le temps de réfléchir. La solution sauterait aux yeux d'un étudiant de seconde qui aurait des notions d'arithmétique.

Tout cela ne tient pas debout. Nous pouvons exposer au public et aux électeurs la position que nous avons adoptée dans ce domaine. Dès le début de la Confédération, le parti conservateur a appuyé ces revendications. Les premiers, nous avons lancé une politique fiscale qui a mis en branle l'essor industriel qui a permis au Canada de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Mais depuis des années vous nous tournez en ridicule, quand vous êtes dans l'opposition et vous nous copiez servilement quand vous détenez le pouvoir.

Sous sir Wilfrid Laurier, vous avez adopté le programme de sir John A. Macdonald. Vous vous êtes moqués de R. B. Bennett qui était en faveur de barrières douanières éle-

vées, mais vous l'avez copié quand vous avez été portés au pouvoir; c'est un fait avéré dans notre histoire que chaque fois que le parti libéral a pris le pouvoir, depuis la confédération, il a relevé les droits douaniers.

Je me suis amusé de ce spectacle pendant vingt-cinq ans. Le Gouvernement actuel est au pouvoir depuis longtemps et je le félicite ce soir de son astuce qui est unique dans l'histoire des partis politiques depuis la Confédération. Jamais un parti au pouvoir n'a arboré une telle diversité de principes que celui qui siège à votre droite, monsieur l'Orateur. On y trouve des libre-échangistes, des indépendants, des socialistes, des communistes; on en trouve même qui frisent le rouge dans le parti qui est au pouvoir aujourd'hui. En dépit du respect que je dois, à mes collègues siégeant à votre droite, je dirai qu'ils constituent le mélange politique le plus mélangé que j'aie vu depuis la Confédération.

Je trouve étrange qu'on ridiculise mes amis à ma gauche. Ils affichent au moins leurs couleurs. Ils nous expliquent ce qu'ils sont. Puis, mes amis un peu plus loin nous disent au moins qu'ils ont foi en la mise en œuvre de nos ressources au bénéfice de notre peuple. Mais le Gouvernement, lui, il n'y a rien qu'on ne puisse dire qu'il n'a pas, lui.

M. l'Orateur: Je pense...

L'hon. M. Rowe: Puis-je déclarer qu'il est dix heures?

M. l'Orateur: A l'ordre! Si j'ai quelque raison d'interrompre le député, c'est pour mentionner qu'à mon avis il ne s'en tient pas à l'amendement.

L'hon. M. Rowe: Si vous préférez, je vais dire qu'il est dix heures.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Demain, nous examinerons le projet de résolution inscrit au nom du ministre des Affaires des anciens combattants et concernant la loi sur les indemnités de services de guerre. Nous passerons ensuite à la deuxième lecture du bill tendant à modifier la loi sur les pensions des services de défense. Nous poursuivrons, plus tard, le débat sur la motion portant deuxième lecture du bill n° 28, qui vise à modifier la loi sur les parcs nationaux. Puis, nous passerons à la deuxième lecture du bill qui a pour objet de modifier la loi sur les Territoires du Nord-Ouest et, enfin, nous poursuivrons le présent débat sur le bill tendant à modifier la loi sur les douanes.

(A dix heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)